



LUMINOKROM® Vision + Peinture urbaine photoluminescente Aménagements cyclables et piétons Vert Amande

LuminoKrom®, « guide lumineux » pour les mobilités douces de nuit

Le marquage luminescent **améliore la sécurité** des mobilités douces dans l'obscurité car il permet de :

- **ALERTER** sur des zones de danger : croisements, rives accidentogènes, obstacles (rétrécissements béton, barrières etc)
- **GUIDER** les usagers en créant des guides lumineux au sol



DOMAINES D'USAGES *

- Voies vertes, pistes cyclables, cheminements piétons
- Trottoirs, bordures, rétrécissement bétons, chicanes, points singuliers à signaler
- Marquage d'animation sur chaussée dans les zones de rencontres et aires piétonnes

* France Métropolitaine – A valider pour toute autre zone d'application

LES PLUS

- Aucune consommation d'électricité et absence d'émission de CO₂ : capture la lumière la journée et la restitue la nuit
- Au moins 40 fois plus économe que l'installation d'éclairage public
- Simplicité de mise en œuvre
- Technologie brevetée, Lauréat ADEME « Route du Futur »
- Innovation labellisée Comité Innovation Routes et Rues 2019 (IDRRIM / Cerema). Exemption de publicité et de mise en concurrence selon Décret du 24/12/2018

PERFORMANCES GARANTIES OliKrom Inside®

- Coloris Jour / Nuit : vert amande / vert
- Forte antiglissance (Norme NF EN1436) : **SRT > 0,50** (0,70 avec ajout de granulat)
- Luminescence Haute Performance (Norme CE ISO17398) : **Classe G** (+3000 mcd/m² à 2min ; +80 mcd/m² à 1h), mesure effectuée par un laboratoire certifié

Avec sous-couche	
Dosage sous-couche blanche	400g-600g/m ²
Dosage LuminoKrom®	800 g/m ²
Temps de séchage	30 min sous-couche 45 min LuminoKrom®



Application

La mise en œuvre de la peinture LuminoKrom® Vision+ sur infrastructure est simple. Les instructions ci-dessous doivent être respectées pour garantir les caractéristiques techniques.

Nature : Peinture de marquage routier en phase solvant, sans toluène et sans plomb

Type de supports : Asphalte, béton (bitumineux ou de ciment), propre et sec

Conditions d'application

Température support : $10^{\circ}\text{C} < T < 40^{\circ}\text{C}$

Température ambiante : $15^{\circ}\text{C} < T < 40^{\circ}\text{C}$

Hygrométrie : $< 85\%$

Préparation de la surface (hydrocarboné, béton)

Le revêtement doit avoir au moins un mois avant toute application. Il doit être sec, propre, exempt de toute trace de pollution, n'étant pas siège de remontées d'humidité par capillarité et présentant une rugosité suffisante pour l'accrochage du revêtement.

Mode opératoire

1. Appliquer une sous-couche de peinture blanche à un dosage de 400-600 g/m².
2. Laisser sécher pendant 30 minutes.
3. Nettoyer la machine avec le solvant de rinçage.
4. Réhomogénéiser la peinture LuminoKrom®.
5. Appliquer la couche de peinture LuminoKrom® à un dosage minimum de 800 g/m². Possibilité de rajouter du granulats pour atteindre un SRT > 0,70.
6. Laisser sécher pendant 45 minutes.

Préparation du produit LuminoKrom® : La peinture LuminoKrom® est prête à l'emploi. En cas d'application à une température ambiante < 15°C, possibilité de diluer à moins de 5% avec de l'acétone ou acétate d'éthyle.

Matériel d'application recommandé : Réglages recommandés pour machine airless

Bande (Buse recommandée) : 15 cm (4.21), 10 cm (3.19), 6 cm (2.19)

Pression recommandée : 120 bars

Vitesse d'application recommandée : 2-3 km/h

Nettoyage des outils : Diluant Acétylène

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit tempéré dans les jours qui précèdent l'application. Le pot life est de plusieurs mois dans son emballage d'origine, non ouvert, à l'abri de toutes sources de chaleur, du gel et de l'humidité. En cas de doute contacter OliKrom.

Elimination des déchets

Produit inflammable à usage professionnel uniquement.

Ne pas jeter dans l'environnement. Les emballages souillés sont des Déchets Industriels Spéciaux à traiter selon la réglementation en vigueur. Consulter la fiche de données de sécurité

Conditionnement : 10kg / 20kg

Pour rappel (voir intégralité des CGV sur www.luminokrom.com) :

- **Responsabilité** : tout usage contraire des Produits par rapport à leur fiche technique et à leur étiquetage ne pourra engager la responsabilité d'OLIKROM SAS
- **Communication** : l'acheteur s'engage à mentionner la marque LuminoKrom dès qu'il publiera sur un quelconque support du contenu en lien avec les Produits ou leurs propriétés.